

# Val d'Amboise

Hiver 2008/2009 - NUMERO 20

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'AMBOISE

5 Le dossier

## Pfizer: Le plan de revitalisation est lancé



- 2 **Edito**
- 3 **L'actu en revue**  
Vu cet automne  
des commerces  
de proximité
- 8 **Conseils communautaires**  
Réunions des 18 septembre  
et 23 octobre 2008
- 10 **Travaux**  
Nouvelle signalétique  
pour les parcs d'activités
- 11 **Val d'Amboise pratique**  
Le service collecte à Amboise
- 12 **A découvrir**  
Le Pôle jeunesse Bertrand Schwartz  
Le relais sud s'anime
- 14 **Une page d'histoire**  
Les origines de la commune de Chargé
- 16 **Les rendez-vous**



VAL D'AMBOISE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'année 2008 s'achève hélas dans un climat général d'inquiétude sur le plan économique, tant en France que de par le monde. Le terme de "récession", prononcé à satiété dans l'ensemble des médias, n'engage pas à l'optimisme pour les mois à venir.

Devons-nous cependant baisser les bras et sombrer dans l'attentisme et le fatalisme ? Certainement pas !

Chacun se doit, à la place qui est la sienne, de se montrer plus volontaire et déterminé à agir face à cette conjoncture défavorable au développement et à la prospérité.

Le bassin d'emploi d'Amboise, déjà fort éprouvé à l'annonce de la fermeture du centre de recherche pharmaceutique Pfizer et à la perte de 149 emplois, s'attend à subir, lui aussi, de nouvelles baisses d'activité dans les secteurs les plus touchés par la crise.

Heureusement, quelques entreprises locales poursuivent leur développement et investissent durablement sur nos sites d'activités.

Plus que jamais, la Communauté de communes Val d'Amboise doit les accompagner pour voir aboutir rapidement leurs projets. Dans cet esprit, les élus de Val d'Amboise continueront à programmer, pour 2009, les investissements nécessaires au renforcement de notre potentiel économique, pourvoyeur d'emplois de part et d'autre de la Loire.

Collectivement, nous nous devons de croire en nos atouts et en notre capacité à mobiliser les énergies.

C'est pourquoi les 1,5 millions d'euros mis dans le plan de revitalisation par l'entreprise Pfizer doivent être rapidement consacrés à l'émergence de nouveaux projets innovants et au soutien aux entreprises désireuses de se développer et de créer des emplois. Dans le cadre de l'Apeva, Val d'Amboise continuera à accompagner financièrement nos artisans et commerçants désireux, eux-aussi, de se moderniser et de créer des emplois.

Chacun comprend que c'est lors des épreuves que l'on mesure la capacité d'un état, d'une région, d'un territoire à se mobiliser efficacement pour l'intérêt général.

Sachez que vos élus feront tout ce qui est en leur pouvoir pour que les habitants de Val d'Amboise restent confiants dans leur avenir.

Dans cette perspective, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année familiales et chaleureuses.



Le président,  
Claude Courgeau

## Val d'Amboise info n°20 Hiver 2008 / 2009

Magazine trimestriel d'informations édité par le service communication de la **communauté de communes Val d'Amboise**

### Communauté de communes Val d'Amboise

Amboise, Cangey, Chargé, Nazelles-Négron, Neuilé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine

#### Adresse postale : BP 308

37403 Amboise Cedex

#### Bureaux : 9 bis rue d'Amboise

37530 Nazelles-Négron

Tél : 02 47 23 47 44 - Fax : 02 47 23 47 50

Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr

#### Directeur de la publication : Claude Courgeau

Rédactrice en chef : Sandra Lagedamon

Conception / mise en pages : Projectil

Rédaction : Sandra Lagedamon, Marie Delory

Comité de lecture : Chantal Alexandre,

Huguette Delaine, Simone Gemond-Maurice,

Richard Roig, Chantal Scholzen

Photos : service communication de

Val d'Amboise, Jean-Claude Louet, Jean-Pierre

Chabert, Office de Tourisme Val d'Amboise

Illustrations/Infographie : Projectil

Impression : Numeri'scann 37

Distribution : Médiapost (Amboise, Nazelles-

Négron, Noizay), communes

Tirage : 10 500 exemplaires

ISSN : 1953-0765

## Services et structures de Val d'Amboise [www.cc-valdamboise.fr](http://www.cc-valdamboise.fr)



### VAL D'AMBOISE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

#### Services de la communauté de communes

9 bis rue d'Amboise à Nazelles-Négron

Accueil du public : du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

#### Accueil

#### Secrétariat général

#### Services techniques

(assainissement, travaux, déchets)

#### Service développement économique et tourisme

#### Service communication

#### Service comptabilité

#### Service du personnel

#### Secrétariat petite enfance

Tél : 02 47 23 47 44

Fax : 02 47 23 47 50

Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr

#### Multi accueil "Les Bouts d'Chou"

10 allée de Malétrenne à Amboise

Tél : 0 247 234 724

Accueil du public : du lundi au jeudi de  
7h15 à 18h30. Le vendredi de 7h15 à  
18h00.

Permanences inscriptions : lundi et jeudi  
de 14h30 à 18h00.

Courriel : creche.ccva@cc-valdamboise.fr

#### Relais assistantes maternelles

Antenne nord, 15 rue de Perreux, à  
Nazelles-Négron - Tél : 02 47 57 04 19

Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr

Le relais nord vous accueille les lundi,  
mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h, de  
préférence sur rendez-vous. Rendez-  
vous possible entre 12h et 14h.

Antenne sud, 4 allée des Tilleuls, à  
Amboise - Tél : 02 47 57 88 52

Le relais sud vous accueille du lundi au  
vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à  
17h30. Rendez-vous possible après  
17h30.

## Vu cet automne

■ **Les 30 septembre et 21 octobre**, les élus de la commission environnement et développement durable de Val d'Amboise ont visité le centre d'enfouissement de Chanceaux-près-Loches et l'usine d'incinération Arcante, à Blois pour prendre connaissance de l'ensemble des filières de traitement des déchets. A l'heure où le débat sur le sort des déchets dits "ultimes" est relancé au niveau du département, vos efforts de tri sélectif et le recyclage permettent de limiter le recours à ces filières.



Usine Arcante à Blois



Centre d'enfouissement de Chanceaux-près-Loches

■ **Le 6 novembre**, Val d'Amboise a signé avec le Geida, groupement des entreprises de Val d'Amboise, une convention d'objectifs et de moyens d'une durée de trois ans. La collectivité s'engage à soutenir les actions menées par son partenaire pour dynamiser l'activité des entreprises du territoire.



Isabelle Gaudron, Vincent Garcia et Claude Courgeau



■ **Les 22, 23 et 25 septembre**, la Communauté de communes a convié plus de huit cents écoliers (de la grande section de maternelle au CE1) à la représentation, donnée par l'école de musique Paul Gaudet, de "L'histoire de Babar, le petit éléphant". Le conte, mis en musique par le compositeur Matthews, mais surtout les démonstrations d'instruments, ont captivé les petits.

## Ça bouge dans les commerces de proximité

En 2004 et 2005, avec le soutien financier de Val d'Amboise qui leur a consacré une enveloppe d'investissement de près de 300 000 €, Neuillé-le-Lierre et Souvigny-de-Touraine ont vu renaître deux commerces.



Les gérants à Souvigny



Dans le fournil à Neuillé

Quatre ans après son ouverture, la boulangerie de Neuillé-le-Lierre se porte bien et développe son activité. Bénéficiaire d'une subvention Apeva pour l'agrandissement de son laboratoire à Neuillé, Xavier Courtois se porte acquéreur d'une boulangerie-pâtisserie à Reugny et investit dans un véhicule de tournée. Ces investissements s'accompagnent de la création d'emplois. Inaugurés en mai 2005, le bar-épicerie-multi-services et le gîte d'étape de Souvigny-de-Touraine, objets d'un bail commun, ont été repris à la fin de l'été. La nouvelle gérante, Béatrice Boulay, et son compagnon, charcutier de métier, ont réorganisé l'épicerie et proposent des plats préparés à emporter ou à savourer sur place.

## Une nouvelle aide aux associations

Sollicitée par des associations loi 1901 dont l'action est en lien direct avec l'économie, Val d'Amboise lance une action de soutien spécifique, l'Assova.

L'Apeva, qui existe depuis 2007, ne pouvait être attribuée qu'à des entreprises inscrites au registre du commerce et des sociétés, ou au registre de la Chambre de métiers et de l'artisanat.

L'Assova, aide en faveur de l'investissement à vocation économique des associations en Val d'Amboise, vient donc à point pour compléter le dispositif. Elle soutiendra l'investissement de certaines associations, et notamment les acteurs de l'économie sociale et solidaire, dont les actions favorisent le développement économique du territoire.

L'aspect création d'emploi, le caractère innovant et le lien direct avec l'action économique seront les critères pris en compte pour l'attribution de la subvention, dont le montant atteindra 6 000 € maximum par association, pour une période de 3 ans.

Pour plus d'informations : Service du développement économique de la Communauté de communes Val d'Amboise - Tél : 02 47 23 47 44



## Premiers lauréats

Créée en 2001, l'association **d'insertion Objectif**, à Nazelles-Négron, propose à la location des mobylettes pour faciliter les déplacements des personnes et leur retour à l'emploi. Son parc actuel ne lui permettait plus de répondre à la demande. Objectif bénéficiera d'une subvention de 6 000 € pour l'achat de six nouvelles mobylettes.

Fondée elle aussi en 2001, l'association **Millière Raboton Homme de Loire**, à Amboise, souhaite créer un service de découverte de la Loire entre Amboise et Montlouis en bateau traditionnel. Sur trois ans, elle prévoit de construire trois bateaux de 12 places et de créer deux emplois permanents, ainsi que des saisonniers, l'été. L'association se voit allouer une aide de 6 000 €.

### Ces entreprises ont bénéficié de l'Apeva

Le **bureau d'études Ingénierie Ap'Solu**, à Amboise : 2 822,60 € pour la réalisation d'une salle de détente, l'équipement de nouveaux bureaux et la modernisation des outils de travail.

Le **magasin Optic 2000**, à Amboise : 6 000 € afin de réaménager l'espace "examen de vue", l'espace de vente et de créer un accès handicapé.

Le **salon de coiffure DS Coiffure**, à Amboise : 6 000 € pour le renouvellement de tout l'équipement de coiffure et l'aménagement du salon.

La **boulangerie-pâtisserie Courtois**, à Neuillé-le-Lierre : 6000 € pour l'agrandissement de son laboratoire et le renouvellement des stores et de l'enseigne d'un nouveau point de vente.

Le **pressing BCBG**, à Amboise : 2 354,12 € afin de réaliser des travaux d'agrandissement et d'installer un système de récupération d'eau.

Le **restaurant Anne de Bretagne**, à Amboise : 6 000 € pour la mise aux normes de l'électricité, l'agencement et la modernisation de la salle de restaurant à l'étage, et l'achat d'appareils de saisie des commandes reliés directement aux cuisines.



## Pfizer : le plan de revitalisation est lancé

Le 13 octobre 2008, Patrick Subrémon, préfet d'Indre-et-Loire, et la direction de la société Pfizer ont signé une convention qui engage le groupe pharmaceutique à verser un montant de 1,5 million d'euros afin d'aider l'économie locale après de la fermeture de son centre de recherche, et la suppression de 149 emplois. Les communautés de communes Val d'Amboise, Le Castelrenaudais, Bléré-Val de Cher et Les Deux-Rives sont concernées par ce plan de revitalisation.

**En janvier 2007**, Pfizer annonçait le projet de fermeture de son laboratoire de recherche en toxicologie à Pocé-sur-Cisse et la suppression de 149 emplois. Après plusieurs mois de vaines démarches pour trouver un repreneur, l'entreprise, assujettie par l'Etat à une obligation de revitalisation, s'est engagée à contribuer à hauteur de 1 500 000 € à la création d'activités et d'emplois.

La durée de la convention de revitalisation est fixée à deux ans et pourra être prolongée

d'une année. Le périmètre d'intervention retenu pour sa mise en œuvre correspond au bassin d'emploi d'Amboise, qui couvre les quatre communautés de communes.

A la communauté de Val d'Amboise, qui pourrait perdre à terme 400 000 € de revenu annuel (taxe professionnelle), la société Pfizer propose en outre un terrain de trois hectares, sur le parc d'activités Le Prieuré, à Pocé-sur-Cisse, à la condition d'y développer un projet à vocation économique.

## Les axes d'intervention

**Suite à un travail collaboratif entre les services de l'Etat, les communautés de communes et le Groupement des entreprises de Val d'Amboise (Geida), la convention a retenu quatre axes d'intervention, avec une enveloppe respective dont la répartition pourra être adaptée en fonction des besoins et de l'évolution des projets. Quelques exemples d'actions possibles.**

► **Mettre à disposition une offre immobilière de qualité (450 000 €)**

- viabilisation du terrain proposé par Pfizer à Val d'Amboise,
- création de bâtiments à vocation économique, réhabilitation de bâtiments existants,
- mutualisation de services (espaces entreprises, centres d'affaires, pépinières...).

► **Aider la création et l'émergence de projets innovants (450 000 €)**

- création d'un fonds de soutien à l'innovation,
- accueil et développement de centres de formations locaux,
- accueil de chercheurs et incubateurs.

► **Soutenir le développement des entreprises existantes (450 000 €)**

- aide à l'investissement matériel (immobilier, machines, équipements...) ou immatériel (formation, recrutement, recherche, expertise...),
- rapprochement de l'offre et de la demande d'emplois,
- information, suivi, formation et soutien financier à la transmission-reprise d'entreprises.

► **Favoriser les actions intercommunautaires (60 000 €)**

- création de supports communs de communication,
- participation à des actions de prospection,
- organisation de forums ou journées de formation thématiques pour les entreprises du territoire,
- création d'un réseau intercommunautaire d'entreprises à partir des groupements existants ou de tout projet innovant porté par un groupement d'entreprises.



### La répartition du fonds de revitalisation

Suivi du dossier (chargé de mission) 6 %

Actions intercommunautaires 4 %

Soutien aux entreprises 30 %

Projets innovants 30 %

Offre immobilière 30 %

## Le suivi du dossier

**Un comité de pilotage composé d'élus, de représentants des pouvoirs publics et de l'ensemble des services chargés de l'emploi a été désigné pour suivre l'évolution du dossier sur deux ans.**

Il réunit la direction de l'entreprise Pfizer, l'Etat, le Conseil régional, le Conseil général, la direction du travail de l'emploi et de la formation professionnelle (DTEFP), l'ANPE, l'ASSEDIC, la direction départementale de l'association pour la formation professionnelle des apprentis, les présidents des quatre communautés de communes du territoire concerné par la convention, la direction

régionale de la caisse des dépôts et consignations, les chambres consulaires, les partenaires sociaux...

Un an après la signature de la convention, le comité se réunira pour faire le bilan de l'état d'engagement des actions et de la consommation des crédits associés. Il pourra faire des propositions de redéploiement entre les différentes mesures.





## Quelles nouvelles de Pfizer ?

### Des bâtiments conservés par le groupe

La quête d'un repreneur pour les 15 000 m<sup>2</sup> du centre de recherche n'ayant pas abouti, Pfizer a décidé de conserver les locaux du laboratoire de toxicologie.

### Une nouvelle unité

A l'annonce de la fermeture du laboratoire, Pfizer conservait sur le site de Pocé-sur-Cisse son unité de production employant 580 salariés.

Le groupe installe actuellement une nouvelle plateforme technologique de 1 150 m<sup>2</sup> dédiée à la production de médicaments inhalés pour le traitement des maladies respiratoires. Le projet représente un investissement d'environ 30 M€ et 32 emplois devraient être créés à moyen terme.

### Le plan social

A la fin du mois de novembre 2008, 3 personnes étaient reclassées au sein du groupe Pfizer, 53 avaient retrouvé un emploi, 2 avaient créé une entreprise et 91 recherchaient un emploi, ou se trouvaient en mission au sein de l'entreprise pour accompagner la fermeture. Sur ces 91 personnes, 14 sont actuellement en formation longue de reconversion et 23 développent un projet de création d'entreprise.

*(Source : Altedia, cabinet chargé de la mise en œuvre du plan de sauvegarde de l'emploi)*

## Le suivi du dossier

Cheville ouvrière du dispositif, un comité technique a par ailleurs été créé. Il se réunira régulièrement pour proposer les actions à financer, suivre leur évolution, et suggérer d'éventuelles réorientations au comité de pilotage. Ce comité réunit la direction de l'entreprise Pfizer, l'Etat, le Conseil régional, la direction du travail de l'emploi et de la formation professionnelle (DTEFP), l'ANPE, l'ASSEDIC, la direction départementale de l'association pour la formation professionnelle des apprentis, les présidents des quatre communautés de communes du territoire concerné par la convention, les chambres

consulaires, les présidents des groupements d'entreprises du bassin d'emploi d'Amboise (Geida pour Val d'Amboise et Airc pour Le Castelnau-d'Audoubert).

La Communauté de communes Val d'Amboise, particulièrement touchée par la fermeture du laboratoire de recherche en toxicologie, a été désignée par les communautés voisines comme chef de projet pilote du programme. Elle recrute au 1<sup>er</sup> janvier 2009 un chargé de mission qui animera et assurera le suivi du programme d'actions sur l'ensemble du bassin d'emploi.



Pfizer a reçu la visite de Christine Lagarde, ministre de l'économie et d'Hervé Novelli, secrétaire d'état aux entreprises et au commerce extérieur, en février 2008, puis de Philippe Le Breton (photo), 1<sup>er</sup> vice-président du Conseil général en charge de l'emploi et du développement économique, en juin.

## Réunion du 18 septembre 2008

### Extension du parking de la gare

Le conseil communautaire a approuvé le lancement d'une étude d'aménagement global du secteur de la gare d'Amboise, qui intégrera le projet d'extension du parking des usagers de la SNCF. L'enveloppe prévisionnelle est de 30 000 €. Une subvention de 12 000 € a été demandée à la Région.

### Transfert de la compétence crèche

Le conseil communautaire a approuvé le rapport de la commission locale d'évaluation de transferts de charges, qui prévoit le transfert à Val d'Amboise de la crèche Les Bouts d'Chou, à Amboise. La décision a été soumise au vote des conseils municipaux des communes membres, qui l'ont approuvée.

### Aide au logement social

La Communauté de communes a adopté définitivement son programme local de l'habitat le 20 décembre 2007. Pour répondre aux objectifs fixés par le programme d'actions des six années à venir, elle se dote d'outils d'intervention.

Afin de favoriser la production de logements locatifs sociaux sur le territoire, Val d'Amboise a ainsi constitué un fonds budgétaire et prévoit d'accorder des subventions aux maîtres d'ouvrages, bailleurs sociaux comme aux communes. En atténuant l'impact de l'augmentation des coûts de construction et en participant à l'équilibre des opérations, ces aides pourraient permettre d'établir le montant des loyers en dessous des plafonds.

L'attribution des subventions s'effectuera conformément à un règlement, suivant les critères correspondant aux priorités retenues par le PLH. Le conseil communautaire a approuvé le projet de règlement dont l'application sera effective à compter de la programmation 2009 de logements sociaux, avec une enveloppe prévisionnelle de 50 000 €.

### Le centre de Nazelles-Négron



## Rappel :

- Les dates et le compte rendu des séances du conseil communautaire sont affichés dans chaque mairie et téléchargeables sur [www.cc-valdamboise.fr](http://www.cc-valdamboise.fr).

- Le conseil siège au centre socio-culturel de Nazelles-Négron, avenue des Courvoyeurs. Les séances sont publiques.

- Prochaine réunion : 29 janvier 2009.

### Subvention aux écoles de musique

L'école de musique de Reugny, qui accueille deux élèves originaires de Val d'Amboise, percevra une subvention de 540 € pour l'année 2007-2008.



Photo : goodshoot

### Entreprises exonérées de TEOM

Les entreprises qui justifient de l'élimination par elles-mêmes de la totalité de leurs déchets peuvent être exonérées de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur présentation de justificatifs.

Pour l'année 2009, sont exonérés :

- Amboise : Crédit Lyonnais, Garage Jourdain, LIDL, Novotel, Etap Hôtel, EUROL Rebol, Val de France Restauration.

- Nazelles-Négron : SARL Tolim, ATAC, Bernard Peinture Revêtement, SAS CMA, Garage Anatole France, Groupemball, Outillage Progress, EUROL Sorit, SCI Zamack.

- Pocé-sur-Cisse : Bricomarché, Intermarché, Vêtimarché, Menuiserie 2000, Sesame.

## Un terrain pour Yvelinox

Fondée dans le département des Yvelines, l'entreprise Yvelinox, spécialisée dans la fabrication de mobilier en acier inoxydable pour cuisines professionnelles, laboratoires, supermarchés et marchés, est implantée sur le parc d'activités La Boitardière depuis 1999. En croissance continue, elle réalise un chiffre d'affaires annuel de cinq millions d'euros et compte aujourd'hui 34 salariés.

Après avoir construit en 2001 de nouveaux locaux (2 500 m<sup>2</sup>), son directeur, Yves Fournier, vient de réserver un terrain de

5 405 m<sup>2</sup> pour y réaliser un projet d'extension. Le nouveau bâtiment, d'une surface de 2 138 m<sup>2</sup>, sera situé à proximité immédiate du site existant. Composé d'un atelier de 1 915 m<sup>2</sup> et de 223 m<sup>2</sup> de bureaux, il permettra à l'entreprise de disposer d'une zone de stockage nécessaire à l'augmentation de sa production. Une partie sera proposée à la location.

Le montant de l'investissement pour l'achat du terrain, la construction et l'aménagement des locaux s'élève à 1 256 550 €HT.



## Convention avec le Geida

Val d'Amboise a la volonté d'associer à son action en faveur du développement économique les partenaires institutionnels, associatifs et les acteurs économiques du territoire. Des liens de travail forts ont ainsi été établis avec le GEIDA, groupement

d'entreprises locales comptant soixante-deux membres et représentant plus de 3 000 emplois.

Depuis plusieurs années, le GEIDA travaille avec Val d'Amboise pour dynamiser l'activité des entreprises existantes et créer un environnement favorable à l'accueil de nouvelles : l'information économique, la gestion des déchets industriels, la signalétique, la sécurisation des parcs d'activités, les actions d'information et d'accompagnement en faveur de l'emploi sont au cœur de la réflexion commune.

Afin de développer cette collaboration, une convention d'objectifs et de moyens d'une durée de trois ans a été signée le 6 novembre. Val d'Amboise s'y engage à soutenir financièrement le GEIDA dans la mise en place d'actions, de services et de moyens communs. Le montant du concours de la collectivité sera fixé annuellement en fonction du programme d'actions présenté.



## Réunion du 23 octobre 2008

### Transfert de la compétence crèche (suite)

La Communauté de communes, qui assume pour ses communes la compétence petite enfance, gère la crèche Les Bouts d'Chou depuis 2001. Le conseil communautaire s'est prononcé en faveur de l'acquisition, auprès de la ville d'Amboise, du terrain et du bâtiment de la crèche, ainsi que pour la reprise des emprunts en cours. Le montant de l'opération s'élève à 737 000 €.

### Subvention aux écoles de musique

L'école de musique de Nazelles-Négron, percevra une subvention de 7 535,50 € pour l'année 2007-2008.

### Archéologie préventive

Val d'Amboise a signé avec le Conseil général une convention relative à la réalisation de la seconde phase de la campagne de fouilles prévue dans le cadre de l'extension du parc d'activités La Boitardière sur les communes de Chargé et Saint-Règle.



## Pôle petite enfance, c'est parti !

Les fondations du futur bâtiment sont à présent visibles et la charpente bois ne va pas tarder à s'élever. La construction du nouvel équipement devrait s'achever en début d'été, et l'ouverture du multi accueil (30 places en multi accueil et halte-garderie) est prévue à la rentrée 2009. Le montant de l'investissement s'élève à 1 260 000 €HT.



A l'emplacement du futur bâtiment



Parc d'activités Les Poujeaux

## Nouvelle signalétique pour les parcs d'activités



Après La Boitardière (Amboise, Chargé, Saint-Règle) fin 2007, Val d'Amboise a étendu aux parcs d'activités Les Poujeaux (Nazelles-Négron) et Le Prieuré (Pocé-sur-Cisse) une nouvelle signalétique. Conçus de manière à pouvoir être actualisés régulièrement et à être accessibles aussi à un public non francophone et les panneaux ont été installés en novembre et début décembre.

## Voie tracée pour Saint-Maurice

La future voie qui fera la liaison entre le boulevard Gambetta et la rue des Sables, puis la RD 952 est quasiment achevée. La structure de chaussée est en place. La couche supérieure et les trottoirs resteront à réaliser. Cette phase aura lieu après la construction des bâtiments des Espaces

Saint-Maurice, pour éviter que les engins de chantier ne détériorent la nouvelle voirie. La Communauté de communes va à présent passer à la réalisation d'un bassin de rétention des eaux pluviales pour l'ensemble de la zone. En quelques semaines, l'ancienne friche

industrielle est redevenue un site d'activités au positionnement stratégique. Les entreprises locales profitent de cette dynamique pour valoriser leur image, telle la société Costen, qui a investi dans un terrain pour y faire aménager un parking.



## Collecte à Amboise : à la rencontre des habitants

Il y a quelques semaines, une cinquantaine d'habitants du secteur de la rue des Grands Champs a signé une pétition pour demander le retour à une collecte bi hebdomadaire des déchets. Val d'Amboise les a conviés à une réunion publique le 21 octobre en soirée.

Salle Clément Marot, à Amboise, treize personnes étaient présentes à l'assemblée où la Communauté de communes, en charge de la compétence collecte, et la ville d'Amboise étaient représentées par Chantal Alexandre et Jean-Pierre Chabert - respectivement adjoints au maire d'Amboise et Nazelles-Négron, vice-présidents de la commission "environnement et développement durable" de Val d'Amboise - Dominique Berdon et Jean-Claude Gaudion, élus d'Amboise et de la communauté. Etaient également présents, les services techniques de Val d'Amboise.

Jean-Pierre Chabert a présenté aux habitants les résultats de l'étude d'optimisation menée fin 2007 à Amboise. "Ces résultats, qui mettaient en avant un taux de remplissage des bacs inférieur à 50 %, ont justifié le passage à une collecte hebdomadaire unique dans les

quartiers pavillonnaires", a-t-il expliqué. Conscient que cette moyenne pouvait ne pas correspondre aux besoins de certains foyers, il a proposé aux participants un

suivi personnalisé. Dans les jours suivants, les services techniques de Val d'Amboise ont pris contact avec chacun des habitants présents à la réunion pour proposer un rendez-vous et un bilan de leurs besoins réels.

Six familles ont été dotées d'un bac de plus grand volume, deux vont recevoir la visite d'un technicien de Val d'Amboise. Cinq autres, présentes "par solidarité avec les voisins" ou pour demander un retour pur et simple à la collecte bi hebdomadaire,

n'ont pas manifesté de demande de bac de capacité supérieure. Il n'ont donc pas reçu de visite.



## Collecte des déchets de soins



La pharmacie de Reugny a rejoint le dispositif de collecte des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI). Les patients munis d'une ordonnance justifiant l'utilisation de matériel coupant et piquant peuvent s'y faire remettre un collecteur. Le dépôt des collecteurs usagés a ensuite lieu lors d'une permanence qui se déroule **le 1<sup>er</sup> mercredi du mois** à Amboise, Nazelles-Négron et Saint-Ouen-les-Vignes en alternance.

**Prochaines collectes le 7 janvier à Amboise, le 4 février à Nazelles-Négron et le 4 mars à Saint-Ouen-les-Vignes.**

## Nouveau numéro du service collecte

En raison d'une réorganisation des services, le numéro du service collecte et valorisation des déchets change. Désormais, composez **le 02 47 23 47 44** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

## Horaires d'hiver de la déchetterie

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre et jusqu'au 31 mars, la déchetterie intercommunale d'Amboise accueille le public les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h, ainsi que le samedi de 9h à 16h. Elle est fermée les jeudi, dimanche et jours fériés.

Située sur le parc d'activités La Boitardière, rue de la Mothe à Amboise, la déchetterie accepte les déchets verts, gravats, ferraille, gros cartons, tout-venant, déchets dangereux (piles, batteries, tubes néons, huile de vidange, produits de bricolage et de jardinage). Pour effectuer vos dépôts, une carte d'accès est nécessaire. Vous pouvez vous la procurer gratuitement auprès de votre mairie si vous êtes un particulier, ou en contactant le service collecte et valorisation des déchets de Val d'Amboise au 02 47 23 47 44.



## Le Pôle Jeunesse Bertrand Schwartz

**Cette structure a vu le jour en 2004 sur l'île d'Or. Elle réunit des services d'information, d'animation et d'accompagnement pour la jeunesse à Amboise.**

### La Mission locale Loire Touraine

Accueil des jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, et accompagnement dans leur recherche d'emploi (présence de conseillers ANPE), de formation, ou dans la construction d'un projet professionnel. Aide aux démarches administratives diverses, à l'accès au logement...

Tél : 02 47 30 41 64

Courriel : [contact@mlloiretouraine.org](mailto:contact@mlloiretouraine.org)  
[www.mlloiretouraine.org](http://www.mlloiretouraine.org)

La Mission locale organise régulièrement des réunions d'information collectives sur les différents secteurs d'activités. Elle propose des visites d'entreprises et accueille des permanences : la "bourse de l'apprentissage", le planning familial, la Gendarmerie ou l'Armée de Terre...

### Un Point Information Jeunesse

Accueil, information et documentation en accès libre ou accompagné, sur des

thématiques variées : études, métiers et formations, emploi, santé et vie pratique, logement, sports, loisirs, vacances... Le PIJ propose des actions d'information spécifiques comme les jobs d'été ou les chantiers de jeunes.

Tél : 02 47 30 55 98

Courriel : [pj.amboise@ijcentre.fr](mailto:pj.amboise@ijcentre.fr)

### Un Point Relais Conseil en VAE

Lieu d'information sur le dispositif de "validation des acquis de l'expérience". La VAE s'adresse à toute personne justifiant d'une expérience professionnelle ou bénévole de 3 ans, souhaitant faire reconnaître par un diplôme les compétences acquises dans le travail. Le Point relais conseil organise des réunions collectives mensuelles pour informer les personnes intéressées.

Tél : 02 47 30 50 77

Courriel : [n.chauvelin@mlloiretouraine.org](mailto:n.chauvelin@mlloiretouraine.org)



### Un Point Cyb

Espace informatique ouvert à tous pour les recherches d'information sur le web. (coordonnées : voir Point Information Jeunesse)

### Le service jeunesse municipal

Ce service de la mairie d'Amboise gère des actions en direction de la jeunesse : accueil de loisirs, mini camps, séjours été/hiver, conseil municipal des jeunes...

Tél : 02 47 57 59 35



## Au sud, le relais s'anime !

A la faveur de l'arrivée d'une nouvelle éducatrice de jeunes enfants, l'antenne sud du relais assistantes maternelles Val d'Amboise, située dans le quartier Malétrenne, à Amboise, propose de nouvelles activités pour les matinées ludiques :

- **éveil musical**
- **motricité** (dans les locaux du multi accueil Les Bouts d'Chou)
- **peinture**

Ces matinées sont réservées aux assistantes maternelles agréées. L'inscription préalable est obligatoire, au 02 47 57 88 52.

## Rencontre chorale... fois 2

**Pour sa cinquième édition, et au regard des nombreuses classes inscrites, la rencontre des chorales scolaires de Val d'Amboise se produira deux fois.**

Au printemps 2009, plus de trois cents enfants investiront ainsi la scène du centre socio culturel Val de Cisse, à Nazelles-Négron, pour deux représentations, le vendredi 3 avril en début de soirée et le samedi 4 dans la matinée.

Les répétitions battent leur plein dans les écoles d'Amboise (Ambroise Paré, George Sand, Jules Ferry, Paul-Louis-Courrier, Rabelais/Richelieu), Cangey, Chargé, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Pocé-sur-Cisse et Souvigny-de-Touraine !

## Office de Tourisme : bilan de saison

**De janvier à décembre 2008, l'équipe de l'office a renseigné 63 000 individuels au comptoir.**

La répartition reste stable avec toujours 45% d'étrangers et 55% de français.

Pour l'Europe, les Belges et les Allemands ont été moins nombreux, alors que la fréquentation des Britanniques et des Espagnols est en hausse.

Pour l'international, les Australiens, les Néozélandais et les nationalités émergentes (pays asiatiques, Amérique Latine) sont toujours présents, mais l'absence des Américains (- 40% en raison de la parité dollar/euro) pèse sur les statistiques.

Quant à la clientèle nationale (55 % des visiteurs de l'office de tourisme), elle est en recul de 13 % environ. Seuls les visiteurs parisiens ont été stables et les visiteurs du Sud Ouest plus nombreux.

Quant aux groupes accompagnés par les guides de l'office, ils sont en nette progression de 35% (soit près de 300 groupes pris en charge).

### On prépare 2009

Deuxième du département après celui de Tours en terme de fréquentation, l'office de tourisme Val d'Amboise lance des opérations de communication collectives. Il est notamment présent sur le site internet de la Maison de la France ([www.franceguide.com](http://www.franceguide.com)) traduit dans plus de quarante langues étrangères. Côté Internet, le site [www.amboise-valdeloire.com](http://www.amboise-valdeloire.com) disposera en 2009 d'un module de vente en ligne de billets des Châteaux, pour commencer...

Autorisé depuis mai 2008 à commercialiser des produits touristiques, c'est-à-dire des forfaits combinant au moins deux prestations pour un tarif "tout compris", l'office de Tourisme ajoute un savoir-faire supplémentaire à son arc, en vue de séduire, conquérir et fidéliser, et surtout s'adapter aux demandes des clientèles.

**La répartition des visiteurs est stable depuis plusieurs années**

14 % : Internationaux

31 % : Européens

55 % : Français

### Mathurine : un succès

La servante de Léonard de Vinci a accompagné le public tout l'été. La visite contée a séduit 1 033 visiteurs, soit en moyenne 24 personnes par groupe. Une nouveauté à pérenniser.

### Billetterie : point fort

La pré-vente de billets d'entrées des sites avec avantage coupe-file est en progression de 18 %.



## 40 ans d'action pour l'habitat des jeunes

**L'Association pour l'habitat des jeunes en pays Loire Touraine a célébré ces années d'engagement le 18 décembre.**

Fondée en 1968 sous le nom de "Foyer des jeunes travailleurs d'Amboise" avec le soutien de la ville et des entreprises locales, l'association ouvre une résidence sociale rue de Malétrenne, à Amboise, en 1973. Elle a pour mission de favoriser l'entrée des jeunes dans la vie adulte, par l'accès à l'habitat et par toute forme d'action dans les domaines où se forge la qualification sociale des jeunes : vie quotidienne, alimentation, santé, bien-être, mobilité, emploi, formation, loisirs, culture...

L'association pour l'habitat des jeunes d'Amboise adhère à l'Union des foyers et services pour jeunes travailleurs (370 associations, 420 établissements) devenue il y a un an "Union nationale pour l'habitat des jeunes" (UNHAJ). A la même époque, le 13 décembre

2007, la Communauté de communes Val d'Amboise a adopté la compétence "foyer de jeunes travailleurs" et a acquis l'immeuble et le terrain. Elle verse une

subvention annuelle à l'association, qui peut se consacrer pleinement à la gestion de la structure et à son action pour le logement et l'insertion des jeunes actifs.



### Contact

Association pour l'habitat des Jeunes  
14 allée de Malétrenne  
37400 AMBOISE  
Tél : 02 47 23 62 00  
Courriel : [fjt.amboise@wanadoo.fr](mailto:fjt.amboise@wanadoo.fr)



## Les origines de la commune de **Chargé**

Par Abel Anjorand

En présence des **ruines gallo-romaines** que l'on voit à l'extrémité orientale de notre bourg, on ne saurait contester à la petite commune une haute antiquité. Selon toute probabilité, les Gaulois, puis les Romains leurs maîtres, se servaient de "l'agglomération" de Chargé comme d'un **avant poste pour défendre la forteresse d'Amboise.**

Le peuplement précoce de Chargé serait dû à sa situation géographique privilégiée : les communications y étaient possibles par terre ou par eau. Si l'un des deux venait à être impraticable, on pouvait employer l'autre ! Nous ne retrouvons pas de trace de monuments druidiques qui puissent démontrer l'existence de Chargé comme remontant au-delà du christianisme, mais cette absence s'explique parfaitement par le voisinage d'Amboise et de la Loire : on sait que le grand thaumaturge des Gaules, Saint-Martin, s'occupa d'une manière toute spéciale de "purger" Amboise et les environs des monuments qui pouvaient rappeler le paganisme.

## • Ethymologie de Chargé

Le nom "Chargé" peut venir du grec et du latin "eschara" qui signifie "croûte". Les plus anciens titres connus appellent Chargé "Chargeum" ou encore, "Chargeium". Au 9<sup>ème</sup> siècle, on retrouve la commune sous l'appellation "Carcum villa, Eschargeium". Au 13<sup>ème</sup> siècle, elle est nommée "Chargeium, parochia de Eschargeio" dans le cartulaire de l'archevêché de Tours. Au 17<sup>ème</sup> siècle, on la nomme "paroisse Saint-Marc de Chargé". "Chargé" est inscrite sur les cartes de Cassini et de l'état-major.

## • Origine religieuse

Le patron donné à l'église indiquerait une époque reculée. Les autres paroisses ont pour patron saint Martin, saint Pierre, saint Médard, saint Paul etc ! On voit par la répétition du même vocable, que l'entraînement était général. Saint Marc a eu pour son partage la seule petite paroisse de Chargé et la cause en restera sans doute inconnue.

## • Origine géographique

La partie centrale du Bourg qui entoure l'église, située à l'entrée du chemin des Vallées, était insubmersible et a pour cela reçu le nom de "Buda" qui veut dire "butte". Par extension, on désigna les jardins des Budas, et le mot finira par ne désigner que ceux-ci.

L'inclinaison de la colline, presque nulle ou insensible, a dû permettre, au fil des ans, aux pêcheurs et aux bateliers d'établir leurs demeures à l'abri des inondations et à proximité des bois et, par la suite, des terres et vignobles qui couvraient le dessus du coteau de Chargé. En 1808, la majeure partie des espaces autour des fermes de La Boitardière et de La Girardière était encore couverte par la forêt. Le ruisseau des Vallées constituait le passage naturel vers l'arrière pays. Le promontoire que forme le coteau, à l'emplacement actuel de l'église, permettait d'observer l'arrivée d'éventuels attaquants. De même, le promontoire où se situe le Château Trompette permettait de voir la Loire aussi



bien en amont qu'en aval, sur une très longue distance. Il servait de refuge à la population en cas de danger, le moyen âge étant une période peu sûre.

Sur le plateau des Châteliers, la présence des Turons, des Gaulois puis des Romains a apporté des périodes de calme et de sécurité, ce qui permit aux habitants de s'installer en ces lieux.

D'autres années connurent en revanche des troubles, comme par exemple en l'an 290 : sous Dioclétien, le pont d'Amboise construit par Jules César, qualifié de "large et ferme", est détruit par les Bagaudes ou Vagans conduits par Armand et Ælien. Ces paysans et déserteurs alliés aux habitants de Tours ambitionnaient de chasser les Romains du pays. L'insurrection s'étendit à la plus grande partie de la Gaule, aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> siècles.

(à suivre...)



**1** Pour retrouver les vestiges antiques de la commune, il faut prendre des chemins buissonniers et avoir l'œil !



### Sources :

- archives des communes de Chargé, d'Amboise, de Souvigny, de Saint Règle
- archives diocésaines de ces mêmes paroisses.
- ouvrages de Cartier, de Carré de Busserolles, de l'abbé Renou, de A. Gallard, l'abbé Chevallier, de René Margueritte, de Jean-Pierre Froger, de Robert Uhart, de bulletins de la Société Archéologique de Touraine et du Loir-et-Cher.
- témoignages : anciens, Jean Mangeant, Robert Plantureux, Guy Vrillon, passionnés d'histoire comme Philippe Gautier, Jean Millasseau, Jean Gérard...
- de l'actualité pour des mises à jour.

👁 **Dimanche 28 décembre**

## Rassemblement de véhicules de collection à Amboise

Île d'or de 10h à 13h  
Info : 02 47 23 47 23

👁 **Du 5 janvier au 31 mars**

## Photofolies à Amboise

Exposition du plasticien  
Christian Boudel  
Info : 02 47 23 47 34

👁 **Samedi 10 janvier**

## Bal à Nazelles-Négron

Avec repas, à 20h au centre socio-culturel  
Info : 02 43 57 63 13

👁 **Samedi 17 janvier**

## Soirée Hip Hop à Amboise

"J'arrive" par la Cie De Fakto et  
"Soli 2" par la Cie Révolution  
Théâtre Beaumarchais à 20h30  
Info : 02 47 23 47 34

👁 **Samedi 24 janvier**

## Dîner de la saint Vincent à Noizay

A 19h30  
Info : 02 47 52 11 06

👁 **Jeudi 29 janvier**

## Conseil communautaire

Centre socio culturel de  
Nazelles-Négron à 18h30

👁 **Vendredi 30 janvier**

## Le jeu de l'amour et du hasard

Pièce de Marivaux  
Théâtre Beaumarchais à 20h30  
Info : 02 47 23 47 34

👁 **Samedi 31 janvier**

## Conférence à Amboise

"La Touraine au cinéma" par  
Gérard Coulon  
Salle des mariages de l'hôtel  
de ville à 17h  
Info : 02 47 23 47 34

👁 **Samedi 31 janvier**

## Bal de la musique municipale de Nazelles-Négron

Centre socio culturel à 20h  
Info : 02 47 30 57 02

👁 **Samedi 7 février**

## Souper dansant à Neuillé-le-Lierre

Organisé par l'association des  
parents d'élèves  
Info : 02 47 52 95 17

👁 **Samedi 7 février**

## Orchestre d'Harmonie d'Amboise

"Une soirée chez John Williams"  
Théâtre Beaumarchais à 20h30  
Info : 02 47 23 47 34

👁 **Mercredi 11 février**

## Spectacle jeune public à Amboise

"Sadako et la grue blanche",  
conte par la Cie Lily Böm  
Théâtre Beaumarchais à 17h  
Info : 02 47 23 47 34

👁 **De mi-février à mi-mars**

## Patinoire d'hiver à Amboise

Parking de l'office de tourisme  
Info : 02 47 23 47 23  
(détail ci-contre)

👁 **Samedi 28 février**

## Conférence à Amboise

"Les noms de lieux du canton  
d'Amboise" par Stéphane  
Gendron  
Salle des mariages de l'hôtel  
de ville à 17h  
Info : 02 47 23 47 34

👁 **Du 28 février au 15 mars**

## Exposition à Amboise

Marie-Hélène Brunet, Yannick  
Makagon, Bruno Saintier  
Salle des fêtes Francis Poulenc  
Info : 02 47 23 47 34

👁 **Samedi 28 février**

## Soirée tourangelle à Chargé

Avec l'orchestre Jean Midalain

👁 **Vendredi 13 mars**

## Inauguration de l'orgue de Noizay

Eglise à 20h

👁 **Samedi 14 mars**

## Loto Foot à Noizay

Info : 02 47 52 11 06

👁 **Samedi 21 mars**

## Théâtre rock à Amboise

"Jardinage Humain" de  
Rodrigo Garcia  
Théâtre Beaumarchais à 20h30  
Info : 02 47 23 47 34

👁 **Samedi 21 mars**

## Concert de printemps à Nazelles-Négron

Centre socio culturel Val de  
Cisse à 20h30  
Info : 02 47 57 63 13

👁 **Samedi 21 mars**

## Soirée "pizza" à Neuillé-le-Lierre

Organisé par l'association des  
parents d'élèves  
Info : 02 47 52 95 17

👁 **Du 26 au 28 mars**

## Bourse aux vêtements d'été à Nazelles-Négron

Info : 02 47 57 63 13

👁 **Vendredi 3 et samedi 4 avril**

## 5<sup>ème</sup> rencontre des chorales scolaires de Val d'Amboise

Centre socio culturel Val de  
Cisse, à Nazelles-Négron  
Réservé aux familles  
(détail en page 12)

👁 **Dimanche 5 avril**

## Fête de la détente à Chargé

Randonnée marche, brocante,  
repas champêtre



## Patinoire d'hiver à Amboise

De mi-février à mi-mars, la patinoire éphémère s'installera sur le parking de l'office de tourisme. Avec, comme chaque hiver, son lot de sensations fortes, de chutes spectaculaires, de soirées à thèmes et de belles parties de rigolade !  
Info : 02 47 23 47 23

## Cet agenda est le vôtre !

Vous organisez une manifestation associative, sportive, culturelle ou festive intéressant la communauté de communes Val d'Amboise et souhaitez être publiés dans nos pages ? Adressez vos informations complètes (nom de la manifestation et description, affiche, date, heure et lieu, contact téléphonique...) à la rédaction de Val d'Amboise info. Après examen du comité de lecture du magazine, votre manifestation pourra être publiée au sein de la rubrique "Les rendez-vous", sur cette même page. Pour les événements programmés de fin mars à fin juin 2009, vos informations devront impérativement parvenir à la rédaction le 10 février au plus tard. Où envoyer vos informations : Communauté de communes Val d'Amboise Service communication BP 308 - 37403 Amboise Cedex Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr



*Le conseil communautaire et l'équipe  
de la Communauté de communes  
Val d'Amboise vous souhaitent d'agréables fêtes  
de fin d'année et une belle année 2009 !*